

Département du CALVADOS  
Arrondissement de CAEN  
Canton CAEN 1  
Commune de Verson (14790)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 04/03/2025	L'an deux mil vingt cinq Le 10 mars à 20h
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 11/03/2025	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
<b>ENVOI EN PRÉFECTURE</b>	<u>Étaient présents</u> : Mme Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjointes. Mmes Grenèche, Hérault, Le Déroff, Letourneur, Roux, MM. Bouchard, Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péro, Pignorel, Simon, Stoffel, Conseillers.
<b>NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE</b> : 27	<u>Absents excusés</u> : Mme Vandercamère-Desmorteux a donné pouvoir à Mme Delbecque Mme Quesnel
PRÉSENTS : 25	
VOTANTS : 26	
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Courteille

### OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS, AU CCAS ET AUTRES ETABLISSEMENTS POUR 2025

M. Deloget, conseiller délégué à la vie associative, fait une synthèse des demandes de subvention examinées en commission vie associative.

Avant de passer au vote de ces subventions (il s'agit d'adopter le tableau dans sa globalité), il indique que les conseillers municipaux membres du Bureau d'une association ne peuvent pas prendre part au vote.

Il est proposé au conseil municipal de voter les subventions aux associations, au CCAS et autres établissements pour 2025 selon le tableau suivant :

<b>PARENTS A Verson</b>	<b>300 €</b>	<b>PLEIN AIR</b>	<b>3 000 €</b>
<b>UNSS Collège</b>	<b>800 €</b>	<b>TENNIS CLUB</b>	<b>5 000 €</b>
<b>PETITE PIROUETTE</b>	<b>200 €</b>	<b>YOGA DE L'ODON</b>	<b>500 €</b>
<b>PREVENTION ROUTIERE</b>	<b>300 €</b>	<b>ARTS PLASTIQUES</b>	<b>2 000 €</b>
<b>MFR BALLEROY</b>	<b>50 €</b>	<b>CLUB PHOTO</b>	<b>500 €</b>
<b>LIRE ET FAIRE LIRE</b>	<b>300 €</b>	<b>BALADINS DE L'ODON</b>	<b>1 500 €</b>
<b>FOYER SOCIO EDUCATIF</b>	<b>300 €</b>	<b>EVI'DANSE JAZZ Verson</b>	<b>1 500 €</b>
<b>ADMR</b>	<b>1 500 €</b>	<b>SCULPTEURS DE L'ODON</b>	<b>400 €</b>
<b>ALL'O</b>	<b>5 000 €</b>	<b>AU JARDIN DE L'ODON</b>	<b>300 €</b>
<b>DONNEURS DE SANG</b>	<b>300 €</b>	<b>CLUB DE L'AMITIE</b>	<b>1 500 €</b>

VER SON JARDIN	200 €	COMITE DE JUMELAGE	3 100 €
BANQUE ALIMENTAIRE	900 €	DANSER A VERSON	500 €
HANDUO TANDEM	200 €	ANCIENS COMBATTANTS	200 €
LIEN	300 €	POINTEURS VersonNAIS	200 €
GYM VOLONTAIRE	500 €	PRESENCE SENGHOR	1 000 €
AMICALE FOOTBALL	17 000 €	CCAS	53 500 €
AMICALE HANDBALL	4 200 €	COOP ECOLE MAT F DOLTO	2 000 €
ARCHERS DE L'ODON	3 500 €	COOP ECOLE PRIMAIRE V HUGO	11 420 €
CYCLOS DE L'ODON	500 €		
GYM ENFANTS DE L'ODON	2 000 €	<u>SOLIDARITE INTERNATIONALE</u>	
VERSON TELETHON	300 €	EMI	2 300 €
HALTEROPHILIE	1 500 €	GSCF (Pompiers solidaires)	1 000 €

Les conseillers municipaux suivants ne prennent pas part au vote :

- M. Bouchard et Mme Roux pour les Anciens Combattants,
- M. Courteille pour les Cyclos de l'Odon,
- Mme Letourneur pour l'association Danser à Verson,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés (Mme Grenèche et M. Grelier s'abstiennent) :

- D'adopter le tableau des subventions 2025 ci-dessus,
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.



La Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nathalie Donatin", is written over a horizontal line.

Nathalie DONATIN